

Dispositif ARED - "Allocations de Recherche Doctorale" CALENDRIER DE LA CAMPAGNE 2023

Etape	Intervenant·e·s	Dates
Dépôt des projets de thèse par les porteurs sur l'Extranet recherche	Porteurs	Du 12 janvier au 10 février
Instruction des projets par les établissements sur l'Extranet recherche	Etablissements	Du 11 février au 3 mars
Instruction interne (Conseil régional)	Région Bretagne	Du 6 mars au 26 mai
Diffusion de la liste provisoire des projets retenus aux établissements (sous réserve du vote de la Commission permanente)	Région Bretagne	Fin mai
Activation de la liste complémentaire en cas d'abandons de projets après sélection	Région Bretagne	Fin mai à fin juin
Transmission des lettres de saisine par les établissements à la Région	Etablissements	Pour le 7 juillet au plus tard
Vote des subventions par établissements par la Commission permanente du Conseil régional	Région Bretagne	27 septembre (sous réserve)
Envoi des notifications et conventions-cadres aux établissements	Région Bretagne	Octobre
Démarrage des projets	Etablissements, Porteur·se·s & doctorant·e·s	Entre le 1 ^{er} septembre 2023 et le 1 ^{er} janvier 2024